

## INFORMATIONS RELATIVES À L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN

## AUTORITÉ DE SURVEILLANCE AELE

## Aide d'État — Décision de ne pas soulever d'objections

(2011/C 278/07)

L'Autorité de surveillance AELE ne soulève aucune objection à l'égard de l'aide d'État suivante:

<b>Date d'adoption de la décision:</b>	9 février 2011
<b>Affaire n°:</b>	69042
<b>Numéro de la décision:</b>	39/11/COL
<b>État de l'AELE concerné:</b>	Norvège
<b>Nom du bénéficiaire:</b>	Finnfjord AS
<b>Type de mesure:</b>	aide individuelle accordée dans le cadre du régime du Fonds pour l'énergie, soumise à un examen approfondi en application de l'encadrement des aides d'État pour la protection de l'environnement de l'Autorité de surveillance AELE
<b>Régime:</b>	régime du Fonds pour l'énergie autorisé par l'Autorité de surveillance AELE le 3 mai 2006 (décision n° 125/06/COL)
<b>Objectif:</b>	protection de l'environnement
<b>Forme de l'aide:</b>	subvention
<b>Montant de l'aide:</b>	175 millions de NOK
<b>Secteurs économiques:</b>	production d'électricité
<b>Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi:</b>	Enova SF Professor Borchsgt. 2 7030 Trondheim NORWAY

Le texte de la décision dans la ou les langues faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site internet de l'Autorité de surveillance AELE, à l'adresse suivante:

<http://www.eftasurv.int/state-aid/state-aid-register/>